Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 30 (1966) **Heft:** 117-118

Artikel: Ancien lyonnais cuer "qui reste en dernier"

Autor: Gardette, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399370

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ANCIEN LYONNAIS CUER « QUI RESTE EN DERNIER »

Le Testament d'un bourgeois de Lyon, publié autrefois par Georges Guigue¹, est écrit dans cette langue lyonnaise du xive siècle dont la coloration générale est encore nettement francoprovençale, bien qu'on y décèle l'influence du français².

Il n'existe à ma connaissance aucune étude de la langue de ce texte, et mon propos n'est pas d'en écrire une, mais seulement de présenter un mot qui, pour n'avoir été signalé nulle part, n'en mérite pas moins de retenir l'attention. C'est le mot *cuer*. Voici le contexte dans lequel il apparaît.

Le testateur, Jean de La Mure, grand bourgeois, après avoir recommandé son âme à Dieu, à Notre-Dame et à tous les saints et saintes de la cour du Paradis, et après avoir choisi le lieu de sa sépulture, indique les diverses sommes qui seront distribuées en legs pieux pour son salut. Il prévoit un total de 600 florins d'or, de telle sorte qu'il soit dépensé

Abréviations utilisées dans cet article :

AIS = Sprach- und Sachatlas Italiens und der Südschweiz, par K. Jaberg und J. Jud.

ALF = Atlas linguistique de la France, par J. Gilliéron et E. Edmont.

ALG = Atlas linguistique et ethnographique de la Gascogne, par J. Séguy.

ALMC = Atlas linguistique et ethnographique du Massif Central, par P. Nauton.

ALLy = Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, par P. Gardette.

FEW = Französisches etymologisches Wörterbuch, par W. von Wartburg.

RLiR = Revue de Linguistique Romane.

Duraffour = Antonin Duraffour, Phénomènes généraux d'évolution phonétique dans les dialectes francoprovençaux d'après le parler de Vaux-en-Bngey (Ain), Grenoble, 1932.

- 1. Le testament d'un bourgeois de Lyon (1361). Communication de M. Georges Guigue, dans Bulletin historique et philologique, année 1906, Paris, 1907, p. 349 à 361.
- 2. Ces caractéristiques de la langue lyonnaise écrite aux XIIIe et XIVe siècles apparaissent dans les œuvres de Marguerite d'Oingt. Voir l'édition Les œuvres de Marguerite d'Oingt par A. Duraffour, P. Gardette et P. Durdilly, Paris, 1965, spécialement l'étude linguistique p. 39 à 64.

100 florins chaque année pendant six ans. Pour chacune de ces six années il indique en détail la répartition des 100 florins. Arrivé à la sixième année il décide qu'une partie des 100 derniers florins sera utilisée à acheter une rente pour faire célébrer trois services annuels, l'un pour ses parents, le second pour sa femme, le troisième pour lui; le reste servira à faire chanter des messes.

Item, lo VI anz, li cuer C flur. seant dona. Item, del C flur. qui sont li cuer, de que L flur. seit acheta de XXX flur. renda morta per fere III annuax ches los Fraros Menurs [....]. Item, des XX flur. qui restavon de C flur. cuers, que mos hers en face chantar messes yqui on el vera bon que ay se face.

Quel est ce mot cuer qui apparaît ainsi trois fois dans ce passage? Nous connaissons deux mots qui ont cette forme dans la langue lyonnaise du xive siècle: cuer « cœur » et cuer « cuir ». Tous deux se trouvent dans les œuvres de Marguerite d'Oingt, où l'on rencontre aussi cuors « chœurs », qui a pu avoir une forme palatalisée cuer. Il est bien évident qu'aucun de ces cuer-là ne peut être celui du testament : aucun ne donnerait un sens acceptable. Il faut donc laisser de côté nos connaissances imparfaites de l'ancien lyonnais et supposer que nous avons affaire à un mot non encore connu.

Pour avoir quelque chance de l'identifier, étudions sa signification. L'analyse des passages où figure *cuer* indique qu'il doit s'agir d'un adjectif dont le sens serait « dernier, restant, qui reste » :

« La sixième année, que soient donnés les derniers 100 florins. Des 100 florins qui sont les derniers, que de 30 florins soit achetée une rente morte pour faire 3 annuels chez les Frères Mineurs... ¹.

Des 20 florins qui restaient des 100 florins derniers, que mon héritier en fasse chanter messes là où il trouvera bon que cela se fasse. »

Cette signification nous invite à rechercher dans nos patois lyonnais ou francoprovençaux les noms de choses pouvant être qualifiées de « qui vient en dernier, qui reste », produits de la terre ou de l'élevage venus à terme ou mûris en arrière-saison, restant après les récoltes normales : foin d'automne, regain, agneau tardif, peut-être même dernier enfant, né quand les parents ne sont plus jeunes. Et voici que notre *cuer* trouve sa famille, c'est celle des descendants du latins cordus.

1. Je ne vois pas le sens qu'il faut donner à « de que L flur. » Je pense que ces quatre mots dépendaient d'un membre de phrase sauté par le copiste. En effet la répartition des 100 florins n'est pas claire : nous avons 30 florins pour l'achat d'une rente et 20 florins pour faire dire des messes : il nous manque la destination de 50 florins.

Le Thesaurus linguae latinae et le dictionnaire d'Ernout-Meillet nous renseignent sur cet adjectif cordus « né ou récolté à l'arrière-saison ». Il se dit des agneaux (« agni cordi qui post tempus nascuntur »), de certaines récoltes et spécialement du foin (« corda frumenta quae sero maturescunt, ut fenum cordum », « autumnali faeno quod cordum vocatur »), il peut servir de cognomen, sans doute par plaisanterie (« accipe a me nunc Homerico Melanthio Cordo »).

Les descendants de ce cordus vivent encore nombreux dans les langues romanes. Mais certains d'entre eux se sont allongés de suffixes ou de préfixes, des croisements les ont parfois rendus méconnaissables. Il nous faut les retrouver, au moins ceux du domaine gallo-roman, les identifier sous leurs déguisements, les regrouper et essayer d'en écrire l'histoire, pour enfin fixer, s'il se peut, la place que notre cuer lyonnais a occupé dans ce lignage.

Les successeurs de FENUM CORDUM « regain ».

L'adjectif cordus « tardif » pouvait qualifier le substantif fenum, il formait alors avec lui une sorte de mot composé fenum cordum signifiant « regain ». Il semble que l'adjectif, employé seul comme substantif, ait pris le sens de « regain » dans la langue de paysans dont l'une des principales ressources (la principale en montagne) était l'élevage, pour qui l'herbe était donc précieuse et qui avaient l'occasion de parler du regain, parce que la vie de leur bétail pendant l'hiver dépendait de cette dernière coupe de foin. Il n'est pas étonnant que cordum « regain » survive justement aujourd'hui dans une région alpine de la Haute-Italie, de la Suisse et de la France, région conservatrice comme le sont en général les régions montagneuses et pauvres, mais surtout région vivant traditionnellement de l'élevage et de la laiterie, et dont les habitants n'hésitent pas à aller faucher dans les prés les plus abrupts une herbe trop rare, qu'ils emportent en grosses « trousses » sur leur dos.

Grâce à l'ALF et à l'AIS nous pouvons délimiter assez bien l'aire actuelle de survie de CŎRDUM « regain ». Cette aire englobe :

- a) en Italie du Nord, une grande partie du Piémont et de la Lombardie au nord du Pô,
- b) en Suisse, toute la partie romande du pays, exception faite de quelques localités du canton de Berne (les points 64, 72, 73 et 74 de l'ALF),

c) en France, la Savoie (départements de Savoie et de Haute-Savoie) et les points voisins 935 et 942, dans l'Ain et l'Isère 1.

En Italie CÖRDUM « regain » survit sous la forme du simple kort dans une aire comprenant 9 points de la Lombardie et 3 de la Vénétie. Et il est aussi continué par des dérivés, dont le plus répandu est formé au moyen du préfixe re-. On a la forme féminine regorda, riorda et la forme masculine rekort, rekor. Cette dernière, qui ne présente pas de sonorisation de k intervocalique, indique que le sentiment de la composition du mot (re + kort) a dû persister pendant une assez longue durée.

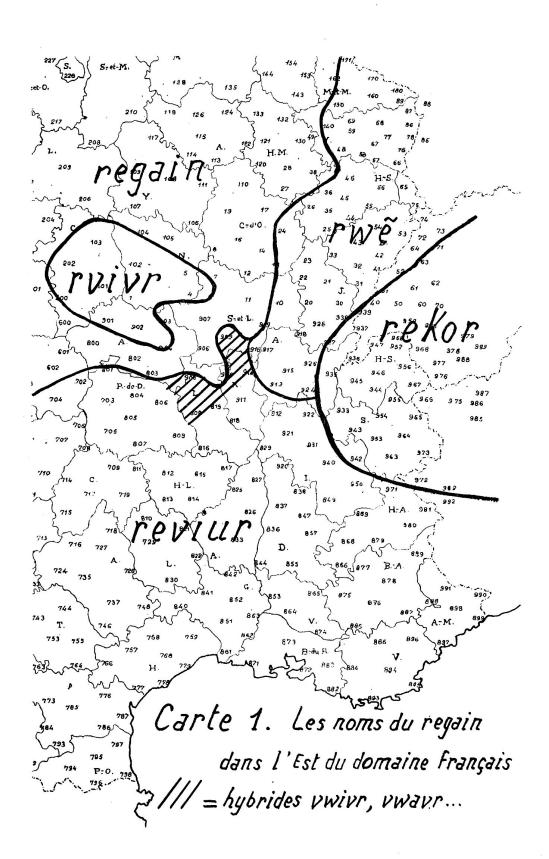
En Suisse et en Savoie la situation est un peu différente : seul survit le dérivé en re-, et partout avec l'occlusive sourde conservée rekor. De plus ce mot présente deux traits caractéristiques de la phonétique franco-provençale, qu'il faut noter soigneusement :

1° la diphtongaison de o ouvert entravé, spécialement par la consonne R: rekwor, rekwa, rekwè².

2º l'amuïssement de r devenu final : reko, rekwé, rekwa...

Nous retrouverons ces traits phonétiques en Lyonnais lorsqu'il s'agira des successeurs de cordus au sens d' « animal tardif, enfant dernier-né » 3.

- 1. Le fichier manuscrit d'A. Duraffour contient 12 attestations de rèkor, rèko, rèko, rèko au sens de « regain » dans le tiers oriental du département de l'Ain. Nous pouvons donc déplacer quelque peu vers l'ouest la limite du type rekor telle qu'elle apparaît dans l'ALF.
- 2. Pour la diphtongaison de 0 ouvert entravé par r en Suisse romande, voir Tableaux phonétiques des patois suisses romands, par L. Gauchat, J. Jeanjaquet, E. Tappolet, Neuchatel, 1925, p. 171. A côté des successeurs de RECORDU, on notera ceux de Fortis (fwè, fwèrta), de Mortus (mwa, mwarta), de Mordere, etc. On notera aussi que l'o fermé présente parfois lui aussi une diphtongue wo, we, wa. Pour l'ensemble du francoprovençal, voir les exemples donnés pour 0 ouvert par H. Hafner, Grundzüge einer Lautlehre des Altfrankoprovenzalischen, Berne, 1955, p. 52: dans le Rhône, l'Ain, la Loire, l'Isère, puercs « porcs », buec « bois », huergo « orge », uert « jardin » (HORTU), bruecs « brocs ». Voir encore : swé, swé, syé, syé (swé > syé > syé > syé) « soc de l'araire » dans ALF 1901 et dans ALLy 141, et Hasselrot, Étude sur les dialectes d'Ollon et du district d'Aigle (Vaud) p. 66. A. Duraffour, Phénomènes généraux, p. 169, pense que dans cette diphtongaison il s'agit plutôt de l'influence de C palatalisé. Mais cette explication ne vaut pas dans le cas de CORDUS, HORTUS, MORTUS.
- 3. Sur l'amuissement de r final dans l'ouest du francoprovençal voir A. Devaux, Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné septentrional au moyen âge, 1892, p. 333-334, E. Veÿ, Le dialecte de Saint-Étienne au XVIIe siècle, 1911, p. 132-134, P. Gardette, Géographie phonétique du Forez, 1941, p. 143-144, G. Straka, Poème contre une mission prêchée à Saint-Étienne (Loire) en 1821, 1954, p. 117.



Mais, laissant de côté la forme phonétique du mot, il faut revenir à la configuration et à la situation de l'aire dans laquelle survit cŏrdum « regain ». Cette aire est à cheval sur le domaine italien et sur le domaine francoprovençal. Elle n'a d'autre unité que celle d'être une sorte de refuge en montagne et au pied des montagnes, pour un mot qui, ayant probablement vécu plus au sud en Italie, plus à l'ouest en France, aura été repoussé par quelque envahisseur. Cette hypothèse d'une plus vaste extension de cŏrdum « regain », J. Jud l'a avancée dès 1911, en remarquant que l'existence en France, en dehors de l'aire alpine de RECORDU, de mots de formation romane secondaire (reviure et regain) posait la question de la présence de RECORDU à date ancienne dans tout le domaine gallo-roman ¹. L'FEW a accepté cette hypothèse, en plaçant à côté des rekor alpins un rkor fém. breton, trouvé à Pipriac et signifiant « bruyère et ajoncs, tout ce qu'on trouve dans les landes, litière des bestiaux » ².

Pour nous en tenir au domaine francoprovençal, il est à remarquer que, dans toute la partie du domaine qui ignore aujourd'hui le mot rekor, les noms du regain semblent être des envahisseurs plus récents que rekor. Ils sont au nombre de trois : revyur, revivro, du latin REVIvěre; rwē, revè, du germanique *waidimen; le français regain. Le type REVĪVĒRE occupe le sud-ouest du domaine (le Dauphiné, le Lyonnais et le Forez au sud de Lyon et de Feurs), il semble venir du domaine occitan où il a une très large extension. Le type *waidimen, sous la forme rwě, revê (= re-wê, avec w initial conservé, sans évolution à gw) occupe une longue bande dans le nord du francoprovençal, bande qui s'étend depuis les parlers de l'est (Lorraine et Franche-Comté) jusqu'à la région de Mâcon, où l'avance de rwê semble aujourd'hui stoppée par celle du français regain; rwē, d'origine germanique, venu de l'est sous une forme caractéristique des parlers de l'est, est vraisemblablement un envahisseur plus tardif que le latin cordum. Quant au français regain, il s'avance aujourd'hui en Roannais sous des formes plus ou moins patoisées. Ces trois noms du regain, venus l'un du sud (REVIVERE), un autre de l'est (rwe), le troisième du nord (fr. regain) ont dû remplacer une dénomination antérieure. Laquelle, sinon ce rekor qui se trouve aujourd'hui retranché dans les montagnes de Suisse et de Savoie?

^{1.} Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 127 (1911), p. 421 et 422.

^{2.} FEW 2, 2, 1183b.

^{3.} Voir notamment O. Bloch, Les parlers des Vosges méridionales, Paris, 1917, p. 14.

Au surplus, d'où ce rekor, latin RE-CÖRDUM, aurait-il pu être diffusé en Suisse et en Savoie, sinon depuis le centre de romanisation qui a été la capitale linguistique de tout le francoprovençal, Lugdunum? Il faut donc supposer que RE-CÖRDUM « regain » a vécu en Lyonnais avant d'en être chassé par les envahisseurs du sud, de l'est et du nord. Une fois de plus nous remarquons cette destinée de notre ouest-francoprovençal, d'être lieu de passage, route d'invasion, terrain où s'affrontent depuis des siècles de trop puissants voisins ¹.

Certes ces deux arguments tirés, le premier de la situation géographique de regain (qui vient certainement à l'époque moderne du français de Paris), de rwe (dont l'aire se présente à la façon d'une coulée de lave venant de Lorraine et de Franche-Comté et aboutissant au nord de Lyon) et de revivre, revyur (dont l'aire recouvre tout le domaine occitan et déborde sur le sud-ouest du domaine francoprovençal), le second de la nécessité d'un centre de romanisation qui ait pu diffuser le latin RECORDUM « regain » dans la région francoprovençale, ces deux arguments ne sont pas absolument décisifs. On pourrait imaginer que REVI-VERE ait pris assez tôt en latin populaire l'emploi nominal et le sens de « regain » et que Lugdunum et les villes romaines de la Narbonnaise l'aient diffusé dans toute la Gaule romaine, et que plus tard seulement rekor, venu des parlers alpins de la Haute Italie, ait conquis la Suisse et la Savoie sur le type REVĪVĚRE. Mais cette imagination va contre tout ce que nous savons de l'histoire linguistique de la France : romanisation du domaine francoprovençal à partir de Lugdunum, influence très ancienne et presque ininterrompue des parlers occitans sur le sud et surtout le sud-ouest du domaine francoprovençal où les mots du sud sont entrés après avoir cheminé le long de la vallée du Rhône ou à travers les montagnes des Alpes ou des Cévennes, influence enfin des parlers d'oïl et du français sur le nord du domaine francoprovençal et spécialement sur le Lyonnais 2.

Il faudrait seulement nuancer l'histoire des rapports des trois types,

^{1.} J'ai essayé de montrer le jeu de ces influences du nord et du sud sur les parlers du Lyonnais dans diverses études, notamment dans Mots massaliotes dans le bassin du Rhône (dans Actes du 7º Congrès international de Linguistique romane, vol. 2, p. 539 à 553, Barcelone, 1955), Le Lyonnais et le Massif Central d'après les atlas linguistiques régionaux (RLiR 21, 1957, p. 209 à 230), Mots provençaux dans les œuvres de Marguerite d'Oingt (dans Mélanges Delbouille, Gembloux, 1964, p. 235 à 247).

^{2.} Voir la note précédente.

rekor, rwe et revivre, en remarquant que l'extension de revivre et celle de rwe ont dû être autrefois plus vastes : revivre a dû s'étendre plus au nord, puisqu'un îlot important en subsiste dans les départements du Cher, de la Nièvre et dans le nord de celui de l'Allier; et rwe a laissé des traces dans le nord de la France, en Picardie et en Normandie.

Pour nous en tenir au domaine francoprovençal, on peut penser que : 1° l'aire actuelle de *revivre* est, en Lyonnais-Forez, une aire en regression; elle marque le recul d'une invasion qui a peut-être recouvert autrefois tout le Lyonnais-Forez.

2° Le type rwê s'est étendu à son tour plus à l'ouest sur le Lyonnais et le Forez; d'ailleurs les formes vwivr, vwevr, vwavr que présente la carte 42 de L'ALLy semblent bien être le produit de la rencontre de rwê avec (re)vivre et peut-être de la superposition des deux couches de mots (superposition de la couche rwê, second envahisseur, sur la couche revivre, premier envahisseur).

L'histoire des dénominations du regain en Lyonnais-Forez est vraisemblablement la suivante : d'abord rekor, du latin de Lugdunum RECOR-DUM; puis le premier envahisseur, venu d'Occitanie, revivre; ensuite le second envahisseur, venu de l'est, rwê; ensuite encore, les produits de la rencontre, de la « fraternisation », vwivr, vwavr...; enfin, à époque récente, regain, l'envahisseur français, qui apparaît en Roannais et même en Beaujolais.

Il paraît donc vraisemblable et même probable que RECORDUM ou rekor « regain » s'est étendu autrefois, au moins à l'ensemble du domaine francoprovençal.

Les successeurs de CORDUS « né tardivement » (animal ou enfant).

On se souvient que l'adjectif cordus pouvait en latin qualifier un petit animal, notamment un agneau, né tardivement : « agni cordi qui post tempus nascuntur ». Devenu substantif comme le cordus de « fenum cordum », cordus a pu prendre, à lui seul, le sens d' « animal né après terme ».

^{1.} La rencontre entre $rw\bar{e}$ et revivr ou vivr s'est produite aussi au nord du Lyonnais puisque la carte 1139 (regain) de l'ALF a enregistré wavro au point 909 en Saône-et-Loire, à égale distance des $rw\bar{e}$ de l'est de ce département et des rvir de l'Allier, qui sont parfois rwiv sous la même influence.

L'ALF n'a aucune carte concernant ces notions. Heureusement l'ALMC en possède trois: les cartes 489 « agneau tardif », 519 « le culot de la portée » (des petits porcs), 589 « le culot de la couvée » (des poussins); une quatrième, la carte 1628, donne les noms du « dernierné » (le dernier enfant d'une famille). La carte 489 est la plus riche, elle recouvre les indications, plus sporadiques, des autres. Elle présente regort, regor, ragor, regwor et le dérivé regurdu dans une aire vaste qui s'étend aux cinq départements de la Haute-Loire, du Cantal, de l'Ardèche, de la Lozère et de l'Aveyron et qui, sans être absolument homogène, groupe 28 points de cet atlas.

Ces 28 attestations complètent heureusement les quelques formes occitanes recueillies par le *FEW*: régor « agneau tardif » en Languedoc, regords « bêtes à laine » dans l'Aveyron, recourdoun « agneau venu à l'arrière saison » dans le Queyras et le Dauphiné, regourdoun « agneau ou poussin dernier-né » en Limousin ¹.

Ajoutons deux précisions prises dans les dictionnaires de Vayssier et de Mistral 2:

- regourd, regoud, regoud « agneau, agnelle née tard; enfant dernierné; celui qui renvoie l'accomplissement du devoir pascal à la fin de la quinzaine ou après » dans l'Aveyron, d'après Vayssier.
- record et recourdoun « agneau tardif, nom de famille » dans les Alpes, regord regouord « agneau tardif » dans le Rouergue, d'après Mistral.

De tous ces documents, qui se recoupent bien, il ressort que RECORDU « tardif » (animal ou enfant) survit au moins dans la moitié est du domaine occitan, sous deux formes : rekor à l'est du Rhône, regor à l'ouest. Le traitement différent de l'occlusive intervocalique indique que le sentiment de la composition de ce mot s'est conservé plus longtemps dans les Alpes que dans le Massif Central et le Languedoc, peut-être sous l'influence des parlers francoprovençaux, qui s'est fait sentir fortement dans la partie du domaine occitan qui va du Rhône aux Alpes.

Si nous passons maintenant du domaine occitan au domaine francoprovençal, nous noterons les faits suivants :

^{1.} FEW 2, 2, 1183a.

^{2.} Dictionnaire patois-français du département de l'Aveyron par feu l'abbé Vayssier, Rodez, 1879. Mistral, Lou Trésor dou Félibrige.

- A) Mots dialectaux apparaissant au xIVe siècle sous une forme latinisée:
- a) Dans un testament de 1344, « E. del Montellier, filii quondam J. del Montellier, de parroch. Doysiaci », c'est-à-dire de Doizieu, dans la montagne au sud de Rive-de-Gier, dans le département de la Loire, lègue à sa femme « unum porcum et unum parvum queritum » (Archives du Rhône, 4G42, f° 33).
- b) Dans un autre testament, de 1374, un certain « donnus J. Pelliparii, curatus S. Sulpicii », près de Saint-Amour, dans le Jura, lègue « Peronone duas vachas et unam juniam, unam suem cum porcellis coueribus, unum magnum cacabum... » (Archives du Rhône, 4G51, fo 94) 1.
- B) Mots patois dérivés de cordus + suffixe :
- a) Puitspelu a enregistré, après Cochard, donc dans la région de Lyon et de Sainte-Colombe (près de Vienne), deux mots, couarat et couarasson, qui signifient l'un et l'autre « dernier-né » ².
- b) FEW cite, sous CUBARE, un mot dauphinois qui ressemble beaucoup au couarat de Puitspelu. C'est coueiroou « dernier-né » à Die, d'après le glossaire de Boissier, kweyru en Dauphiné, d'après le glossaire manuscrit de l'abbé Moutiers.
- c) M. G. Tuaillon me communique deux mots relevés au cours de ses enquêtes pour l'atlas linguistique du centre du domaine francoprovençal. Le premier est kwérõ « dernier de la portée de porcs », à Lancin dans le nord-est du département de l'Isère. Le second est kwérè à Valloire, en Savoie; il s'emploie dans la locution lu kwérè au pluriel, qui est une façon très péjorative de dire « les étrangers ». Il s'agit très vraisemblablement, là aussi, d'un dérivé de kwer « petit porc » conservé uniquement en cet endroit dans un sens vague de désignation moqueuse et même insultante. Partout ailleurs dans le domaine de M. Tuaillon, que je tiens à remercier ici de son obligeance, le dernier-né de la portée
- 1. Lecture de M¹le Marguerite Gonon, qui a bien voulu me communiquer ces deux intéressantes découvertes.
- 2. Les deux mots ont été retrouvés par Puitspelu, d'abord dans les papiers de Cochard, qui avait enregistré surtout le patois de Sainte-Colombe près de Vienne, ensuite dans les parlers vivants de la région située au sud-ouest de Lyon. Voir l'introduction du Dictionnaire étymologique du patois lyonnais par N. du Puitspelu.

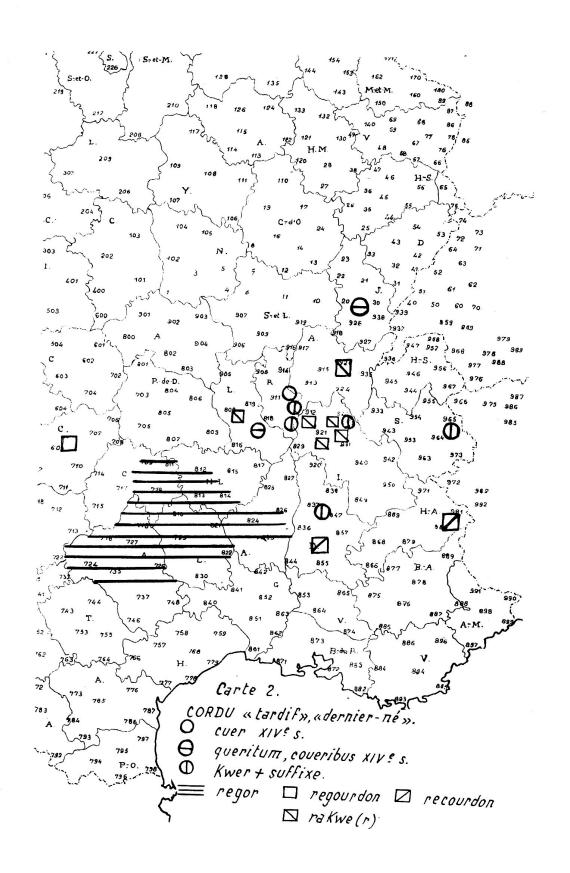
6

est désigné par des termes plus récents et de sens clair, surtout par des dérivés de CULU.

- C) Mots patois dérivés de préfixe + cordus :
- a) La carte 950 de l'ALLy, qui donne les noms de l'enfant dernier-né d'une famille, présente, à côté d'une riche collection de termes expressifs et souvent dépréciatifs, dérivés de CULU, de CACARE..., un terme rakwè ou rakwé au point 52, qui est Marennes dans l'Isère.
- b) Le *DTF*, qui renferme la plus importante enquête publiée à ce jour sur les patois du Dauphiné francoprovençal, donne aux n° 4947 et 4948 : *rakwê* « dernier-né » à Faverges et à La Bâtie-Montgascon, et *rakwēro* « dernier-né » mais surtout en parlant des porcs, à Châtonnay.
- c) Le fichier manuscrit de A. Duraffour présente rakwé « dernier-né de la couvée, malingre », à Cerdon dans l'Ain.
- d) Enfin M^{Ile} Gonon a bien voulu faire tout récemment quelques recherches supplémentaires en Forez, à Poncins et dans la région de Feurs et de Montbrison. Elle a trouvé un adjectif rakwè, fém. rakwèta, qui se dit d'un enfant malingre, d'un petit animal (cochon, poussin) maigre, mal développé, tout petit. Exemples : kó drólo é frã ràkwè « ce petit garçon est très maigre », la miya ét ina ràkwèta « la fille est une maigrichonne », mō pér é àmór ràkwè « mon porc est tout à fait maigre », la kayi é ràkwèta « la truie est maigre », etc. En français local rakwè, rakwèta deviennent racuit, racuite, mais les témoins sont unanimes à dire que ces mots ne les font penser ni à un rat ni au participe cuit, cuite.

Il est évident, d'après ces documents, que dans la moitié est du domaine francoprovençal (départements de l'Ain, de la Savoie, de l'Isère, du Rhône et de la Loire) nous nous trouvons en face de mots très usés qui ont pu être déformés par bien des rencontres. Essayons d'en retrouver l'histoire.

- 1° Au point de départ il faut poser un hypothétique lyonnais *couer (que j'écris avec un astérisque, pour le moment du moins), qui est le représentant phonétique normal du latin cordus et qui pouvait être, tout au début, soit un adjectif signifiant « dernier, qui reste », soit peut-être un substantif désignant une récolte tardive de foin ou un dernier-né.
- 1. A Montrigaud, dans le nord de la Drôme, M. Tuaillon a enregistré lu kwayô « dernier de la portée de porcs », et kayô « porc ». Ce kwayô pourrait bien être un hybride produit par la rencontre d'un ancien mot en kwer- et de kayô.



2º Les mots latinisés des textes lyonnais du xive siècle, queritum et coueribus, indiqués sous A, sont dérivés de ce *couer, grâce à un suffixe en i, qui était peut-être le représentant du suffixe diminutif -ITTU 1. Sous le vêtement latin queritum et coueribus nous permettent de restituer un médiéval *kwéri, évolué peut-être en *keri, et signifiant « petit porc », mot aujourd'hui disparu, à moins qu'il ne survive dans le cri que l'on pousse pour appeler les porcs. Ce cri est kèri! kèri! tèr! tèr! au point 46 de l'ALLy et kèru! au point 59 du même atlas. Le point 46, qui a kèri, est Saint-Georges-en-Couzan, bourg paysan situé dans les monts du Forez, qui séparent le Forez de l'Auvergne. C'est la dernière localité à parler un patois francoprovençal en face de l'Auvergne. C'est une zone conservatrice par excellence et ce kèri est peut-être une précieuse relique 2.

Queritum est dans un testament du Forez, coueribus dans un testament du Jura. Tous deux ont été transcrits à Lyon dans les registres de l'officialité. Ils semblent attester que, sous les formes *kwéri ou *kèri, ce dérivé de *couer était usité dans deux régions francoprovençales éloignées l'une de l'autre et qu'il avait donc une assez vaste extension.

- 3° Les mots patois d'aujourd'hui, lyonnais ou viennois, couarat et couarasson, signalés dans le § Ba, sont dérivés de *couer par l'adjonction du suffixe dépréciatif -as (latin -ACEU) et du suffixe diminutif -on (-ONE). Quant aux dauphinois coueiroou, kweyru du § Bb, au dauphinois kwérō et au savoyard kwérō du § Bc, ils présentent d'autres suffixes; kweyru présente, de son côté, un radical légèrement modifié. Leur aire d'extension, limitée aujourd'hui à la région située au sud et au sud-est de Lyon, a dû s'étendre autrefois jusqu'en Savoie, où se trouve kwérō.
- 4° Quant aux mots groupés dans le \S C, ils représentent la forme à préfixe recordus, toujours avec la diphtongaison de l'o, et aussi avec amuïssement de r final, sauf évidemment lorsque l'adjonction d'une voyelle finale d'appui a empêché l'r de se trouver à la finale (c'est le cas de $rakwer_0$).
- 1. Le suffixe diminutif en i(t), de ITTU, n'est pas fréquent dans le domaine gallo-roman, qui est cependant la patrie du très usuel *petit*, *petite*. On en trouve quelques exemples dans les parlers francoprovençaux; voir B. Hasselrot, *Études sur la formation diminutive dans les langues romanes* (Uppsala-Wiesbaden, 1957), p. 130-131.
- 2. Je ne présente évidemment que comme une hypothèse le rattachement de notre kèri cri d'appel à l'ancien lyonnais *couer. Cette hypothèse suppose l'évolution d'un ancien *kweri (que représente vraisemblablement la graphie coueribus) en keri (que pourrait représenter la graphie queritum). Cette évolution n'aurait eu lieu qu'en Forez (queritum et kèri cri d'appel sont en Forez) et kèri cri d'appel en serait le seul représentant actuel.

L'amuïssement de r final et le remplacement du préfixe itératif re- par ra-, itératif lui aussi et souvent dépréciatif (la notion de petitesse entraîne souvent celle de faiblesse maladive), ont eu pour effet de transformer un *rekwer primitif en un rakwè i, plus difficile à identifier et sollicité par l'étymologie populaire soit vers rat, soit vers queue, soit vers cuit, soit même peut-être vers les dérivés de CUBARE 2. Il ne faut pas s'étonner alors que les mots de cette famille, dont la parenté devenait difficile à déceler, aient eu de la peine à se maintenir dans l'usage et qu'ils aient été remplacés par des mots plus clairs, plus imagés. Certains d'entre eux ont pu se laisser prendre par l'étymologie populaire au point qu'il soit aujourd'hui impossible de les reconnaître avec certitude 3.

Les successeurs de cordus « animal ou enfant tardif » ne se présentent donc pas en France dans une aire aussi homogène et sous des formes aussi bien conservées que ceux de cordus « regain ». Seul le type rekor, regor est facile à identifier en domaine occitan, du Massif Central aux Alpes. Dans l'ouest du francoprovençal, après la diphtongaison de l'o, l'amuïssement de l'r devenu final et le remplacement du préfixe re- par ra-, certains des successeurs de cordus sont devenus moins reconnais-

- 1. Puitspelu remarque, p. 335 de son dictionnaire, que ra- est un « préfixe réduplicatif répondant à fr. re- ». Voyez dans le même dictionnaire rataconner (de taconner), ravicolo (pr. reviscoula), et dans l'ALLy 37 rapina (de pina)...
- 2. C'est en sacrifiant à l'étymologie populaire que l'FEW a classé le dauphinois coueirou sous cubare (2, 2, 1442a) et le lyonnais couarat, couarasson sous cauda (2, 1, 523b). Quant au racouet « dernier enfant » à Blain (Loire-Atlantique), cité à cette même place par l'FEW d'après un dictionnaire manuscrit, il peut, situé si loin de chez nous, être tout autre chose que notre rakwè, et je ne m'aventurerai pas à en parler. Parmi les familles de mots qui auraient pu croiser rakwè, il y a la famille RAG-, qui sert à désigner des êtres de petite taille et qui a donné le lyonnais ragot « court, trapu » et même le mfr. ragot « cochon de lait » : FEW 10, 30 a, Godefroy X, 475a, Bec RLiR 27, 182. Il ne semble pas que la rencontre ait eu lieu, du moins en lyonnais : nous n'avons aucune forme hybride de ces deux mots si proches par le sens.
- 3. Sans parler plus longuement de $rakw\dot{e}$, qui a bien pu croiser les familles de rat et de queue, ni de kweyru (et de $rakw\ddot{e}ro$, dont l'e nasal doit provenir d'une diphtongue ei, cf. Duraffour 70 et 74, Marguerite d'Oingt 46 au sujet de mendis « midi », Burger dans RLiR 28, 290-305), il faut remarquer ici un emploi curieux de kwa_e à Poncins (Forez) que me signale M^{Ile} Gonon. On dit lo dról $d\dot{e}$ $l\dot{a}$ $l\ddot{w}iz$ \dot{e} kwa_e avec le même sens que lo dról $d\dot{e}$ la $l\ddot{w}iz$ \dot{e} $rakw\dot{e}$ « le petit de la Louise est malingre ». Ce kwa_e a la même forme que kwa_e « cuit », mais il ne donne pas l'impression d'être le même mot : il signifie « malingre » sans aucune idée de cuisson. Ne serait-ce pas un $kw\dot{e}(r)$ « dernier-né, malingre », de Còrdu, qui aurait rencontré le représentant de còctu et en aurait pris la diphtongue a_e ?

sables, et ils ont pu paraître se rattacher à d'autres familles de mots. Nous les avons patiemment regroupés, sans être sûr de les avoir tous retrouvés.

Il nous faut maintenant réunir les deux familles, celle des successeurs de cordus « animal ou enfant tardif » et celle de cordus « regain », joindre nos deux cartes, et essayer au moins d'esquisser l'histoire de cette double famille en France. Retournons pour celà à Lyon et à notre cuer du testament de Jean de La Mure.

Rappelons-nous d'abord qu'en latin cordus était adjectif : « corda frumenta », « agni cordi », « fenum cordum ». Cet adjectif a été substantivé et a pu, à lui seul, désigner les mêmes réalités que ces locutions : « regain, animal ou enfant né tardivement ». Il a donné naissance à des dérivés par l'adjonction du préfixe RE- ou de divers suffixes, à une époque qu'il est difficile de préciser mais, dans le cas de RECORDUS « regain », à une époque où l'Empire romain était encore suffisamment uni pour que l'Italie du nord et la région qui sera francoprovençale adoptent l'une et l'autre ce même type.

La première phase de l'histoire est donc l'implantation en Gaule de l'adjectif cordus. Si, comme nous le supposons tout au cours de cette étude, Lugdunum a été l'un des principaux centres, pour ne pas dire le principal, de la romanisation au 1er siècle de notre ère, il nous serait agréable d'y retrouver au moins une trace de cet adjectif. Réjouissonsnous, cette trace existe. C'est le cuer de notre testament, adjectif lyonnais du xive siècle, représentant phonétique régulier de l'adjectif latin cor-Dus, signifiant lui aussi quelque chose comme « tardif », plus précisément « dernier », « qui reste en fin de série ». Il qualifie des florins d'or et non plus de l'herbe ou des animaux, mais il a le même emploi et, à très peu de chose près, le même sens. Tout au plus témoigne-t-il dans ce texte d'une évolution des goûts de la bourgeoisie lyonnaise vers la possession de biens moins paysans! En tout cas il est précieux, puisqu'il est la seule survivance connue de l'adjectif latin cordus. Il appuie notre thèse: le chef de la famille kwara, rekor, regor, rakwé, l'adjectif cordus a fait partie du latin de Lugdunum, probablement dès le 1er siècle 1. Et

1. Une coïncidence amusante fait que, dans le français local de Lyon, un père de famille peut dire en parlant de son dernier-né: « le restant de mes écus » .Voici ce qu'en écrivait N. du Puitspelu dans son *Littré de la Grand' Côte* (Lyon, 1895), p. 279: « Expression de tendresse. Le P'pa, en voyant arriver le petit culot dans son tintebien: Velà le

nous pouvons maintenant supprimer l'astérisque de ce couer que nous avons supposé au point de départ de la famille queritum-coueribus-couarat-kwérð-rakwé, etc.

Le cordus lyonnais est devenu substantif en prenant préfixe ou suffixe. Certains de ces dérivés se sont spécialisés dans le sens de « regain », d'autres dans celui d'« animal tardif, petit animal, enfant dernier-né ». Une évolution parallèle donnait aussi des dérivés à cordus en Italie et dans la péninsule ibérique, mais ces dérivés, sauf les cordus, recordus « regain » de la Haute-Italie, prenaient plutôt le sens d'« agneau tardif », puis d'« agneau » ¹.

Du cordus lyonnais procèdent ainsi :

- a) avec suffixe, les couarat, couarasson, kweyru, kwérô « dernier de la portée, dernier-né » de Lyon et du Dauphiné septentrional, et peut-être le kwérẽ « les étrangers » de Savoie. Il est remarquable que tous ces mots ont été retrouvés, dans une petite aire située au sud de Lyon, non loin de leur centre de diffusion. Seul le kwérẽ de Savoie semble indiquer une aire autrefois plus vaste. Il reste que cette aire lyonnaise permet d'attribuer à Lyon ou au Lyonnais le point de départ de ces dérivés.
- b) avec préfixe, les rekor « regain », rekor, regor « animal tardif, dernierné » de l'est du francoprovençal et de l'occitan ². Les rekor « regain » doivent provenir de Lyon, seul centre de romanisation qui ait pu diffuser ce mot. Qauant aux rekor, regor « animal tardif, dernier-né » du domaine

restant de mes écus qui s'amène ! » Il ne faut évidemment pas voir dans cette expression la survivance de l'expression « florins cuers », appliquée à la désignation du dernier-né de la famille. L'expression « le restant de mes écus » vient de l'habitude de dire aux enfants, lorsqu'un petit frère vient de naître, « Maman est allée acheter un petit frère » : le dernier est acheté évidemment avec le restant des écus.

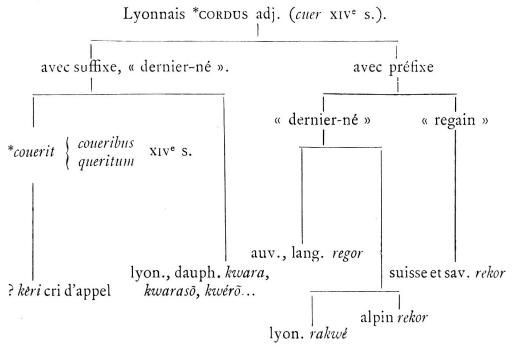
- 1. Je n'ai pas parlé dans cette étude des représentants de CORDUS en dehors du domaine gallo-roman, exception faite des kort, rekort du Piémont et de la Lombardie. Un dérivé CORD-ARIU « agneau » s'est répandu dans la péninsule ibérique (cat. corder, esp. cordero, pg. cordeiro) et a passé en Gascogne (FEW 2, 2, 1183a), mais l'ALG 414 n'en a plus trouvé trace aujourd'hui. Un autre dérivé, cordesco, existe en Italie (AIS VI, 1071). Il semble que l'histoire de CORDUS dans les péninsules ibérique et italique ne doive rien à celle de CORDUS dans la Gaule romanisée, et vice-versa. Tout au plus le majorquin recort peut-il venir de l'occitan. C'est pourquoi je m'en suis tenu à l'histoire particulière de notre CORDUS gallo-roman.
- 2. Il semble que *rekor* n'ait pu supporter la double signification, puisque *rekor* « regain » n'existe plus que là où ne se trouve pas *rekor* « dernier-né », et vice versa. La gêne produite par cette sorte de conflit sémantique a dû être l'une des causes de l'accueil fait par l'ouest du domaine francoprovençal aux autres noms du regain.

occitan, étant donné ce que nous savons de la survivance de cordus à Lyon, il faut supposer qu'ils sont venus eux aussi de Lugdunum, en accord bien sûr avec les villes romaines de la Narbonnaise.

Lyon nous apparaît ainsi comme la patrie du cordus gallo-romain.

Pour aujourd'hui notre recherche est achevée. Nous avons retrouvé, grâce au bourgeois lyonnais, l'aieul adjectif cordus-cuer; ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants sont regroupés.

Et nous pouvons donner ici l'arbre généalogique de cette illustre famille gallo-romane. Sans doute est-il incomplet, provisoire, comme doivent être incomplètes et provisoires les deux cartes de cette étude. Ce sont plutôt des plans d'archéologue. Souhaitons que les fouilles entreprises, je veux dire les enquêtes dialectologiques des nouveaux atlas régionaux, nous apportent les documents qui nous permettront de les compléter.



Pierre GARDETTE.

1. Les rekor « regain » de Savoie et de Suisse ne peuvent venir que de Lyon. De la même façon, les kwara, rakwé « dernier-né », groupés dans la région de Lyon, n'ont pas d'autre patrie. Je suis moins affirmatif pour les regor « agneau tardif » du domaine occitan. Le latin de la Narbonnaise a pu posséder RECORDUS « animal tardif » en même temps que Lugdunum, et peut-être même avant lui.